

La Gazette des Comores

*Paraît tous
les jours sauf
les week-end*

Quotidien Indépendant d'Informations Générales

20^{ème} année - N° 3640 - Jeudi 21 Mai 2020 - Prix : 200 Fc

CORONAVIRUS

Les Comores enregistrent 23 nouveaux cas



COVID ET ÉDUCATION

**Scientia Africa, la
solution de l'urgence**

LIRE PAGE 3

Visitez le site de La Gazette
www.lagazettedescomores.com

COVID-19
COMORES



VOUS AVEZ DES QUESTIONS
SUR LE CORONAVIRUS ?

ASSISTANCE TÉLÉPHONIQUE
SUR LE :

1717
Appel gratuit

EMPLOI:

Isahit, une belle opportunité pour les femmes

Pour la promotion de la femme, l'entreprise française ISAHIT en collaboration avec Comores Télécom, OIA groupe, le commissariat général au plan et l'ANPI a lancé officiellement, hier mercredi 20 mai, la plateforme digitale pour les femmes porteuses de projet professionnel afin de les aider à devenir indépendantes.

Devant la presse hier mercredi, l'OIA groupe, le commissariat général au plan et l'ANPI (agence nationale pour la promotion de l'investissement) ont lancé officiellement le programme Isahit, une plateforme internet d'externalisation des microtaches digitales. À peu près 100 femmes bachelères ou non bachelères des trois îles

porteuses de projets sont appelées à s'inscrire et entreprendre le 25 mai prochain.

Elles auront comme principales missions sous formes de microtaches digitales pour le compte des entreprises clientes d'Isahit permettant aux travailleuses indépendantes de gagner un peu plus de revenu environ 284 euros pour 100 h soit environ la somme 140.000 Fc la rémunération. Dans son intervention, le commissaire général au plan a montré que cette belle opportunité va permettre à la femme comorienne de créer un secteur d'activité à elle seule.

« Cette fois, il y a une parfaite égalité. Cet emploi est très important et intéressant, il va permettre aux femmes d'accéder à la création d'entreprise, qui pour moi est une autonomisation directe », souligne le commissaire au plan Fouad Goulam.



Ce programme va permettre aussi de réduire le taux de chômage dans le monde tout en créant un univers de richesse pour les bénéficiaires pour ce contrat de 2 ans et demi avec Isahit. La directrice de l'ANPI a montré à son tour qu'en 2018, la société a accompagné des entreprises

locales et étrangères qui s'implantent aux Comores à se formaliser, et sur l'ensemble, seules 14% étaient créées par des femmes.

« Ce projet va permettre aux femmes d'avoir une activité rémunératrice à mi-temps, tout à la fois d'exercer l'activité en question et

de préparer un projet de vie, un projet entrepreneurial, que l'ANPI va accompagner à formaliser leurs activités », explique la directrice de l'ANPI, Nadjat Soidiki. De son côté, le directeur de l'OIA groupe voit en ce projet une vraie opportunité pour la femme comorienne. « Sachant que nous sommes dans une société patriarcale, ce programme va vous permettre de soulever vos voiles et de devenir des supers woman entrepreneures comoriennes. Nous avons fait notre pas, c'est à vous de faire le votre », lance-t-il. La société Comores Télécom va à son tour contribuer à la mise en œuvre de ce programme, qui suscite bien sûr de l'intérêt mais aussi une mise en disposition des espaces physiques aménagées.

Andjouza Abouheir

BILLET :

Quand Al-watwan justifie la violence policière sous couvert de fact-checking

D'abord il me paraît utile de rappeler la définition du nouveau terme qu'est « fact-checking ». C'est une technique consistant d'une part à vérifier en temps réel la véracité des faits..., d'autre part à évaluer le niveau d'objectivité des médias eux-mêmes dans leur traitement de l'information. Cette notion est apparue aux États-Unis dans les années 1990 sous l'appellation de fact-checking (anglicisme également utilisé dans les pays francophones).

Mise en pratique par des journalistes d'investigation dans le cadre de leur profession, la méthode s'est démocratisée grâce à des logiciels aidant les particuliers à vérifier les faits (source: Wikipedia). Comme le reconnaît Al-watwan lors du lancement de son nouveau service la semaine dernière, le fact-checking a contribué à « assainir l'écosystème médiatique de nombreux pays et à discipliner les professionnels de la presse dans le processus de collecte, de vérification, de recoupement et de

diffusion de l'information ».

Pour revenir à nos moutons, c'est l'histoire d'une vidéo postée sur Facebook apparemment le 18 mai en soirée et qui a suscité une onde d'indignation. L'indignation suscitée par cette vidéo est du fait de la violence disproportionnée utilisée par les forces de l'ordre sur un citoyen. La scène se déroule à Mohéli. Dans la vidéo, on y voit un agent mettre violemment son bras autour du cou du malheureux au point de le faire traîner par terre. Il se fait réellement malmené. Les agents sont plusieurs à être sur lui, tels qu'une meute de loups sur un bison.

Cette vidéo a été traitée par Al-watwan dans sa nouvelle rubrique de fact-checking, hier mercredi 20 mai. Le canard gouvernemental s'est contenté de dire que le jeune homme n'a pas été arrêté, comme lu ici et là, au motif qu'il ne portait pas de cache-nez mais « pour outrage et violence envers les agents ».

Le journal du gouvernement a pris soin de ne citer dans son article

que des officiels, notamment le chef de la police de Mohéli. Celui-ci a reconnu quoiqu'en l'amoindrissant « une arrestation un peu musclée ».

Le jeune homme violenté n'a pas eu droit à un mot de compassion. Le journal ne l'a pas interrogé. Bien au contraire, il s'est contenté de rapporter (du chef de la police qui cherchait avant tout à accabler le mal-

heureux pour expliquer le dérapage de ses agents) que le jeune était connu pour être violent. Il n'a pas non plus cherché à interroger les témoins qui ont assisté médusés à la scène et qui auraient pu livrer une autre version des faits. Nous n'avons que celle de la police et de la gendarmerie. La police n'a pas regretté son geste mais au contraire l'a justifié.

Et enfin, Al-watwan aurait pu, même brièvement, regretter la violence policière dont sont régulièrement victimes les citoyens mais il n'en a rien été. En réalité, ce n'est pas du fact-checking que fait Al-watwan. C'est, en un mot comme en cent, une opération de com' pour le gouvernement.

Toufé Maecha

CHRONIQUE RAMADAN

Ce qu'il faut savoir sur "Zakat Al-Fitr"

La Zakat Al-Fitr est le moyen pour le musulman jeûneur de se purifier des péchés et des abus passés. Mais pas seulement : la Zakat Al-Fitr est une aide, un soutien, un acte de solidarité à l'égard des pauvres afin qu'ils profitent eux aussi de l'Aïd El-Fitr et ne se retrouvent pas à quémander. Cet impôt purificateur (Zakat Al-Fitr) est obligatoire pour toute personne qui a de quoi manger pour un jour et une nuit et qui possède un surplus de nourriture. Elle doit être payée au nom de toute personne à charge. C'est à dire le père de famille ou le responsable qui a la charge de la maison devra payer la zakat pour lui, pour son épouse, tous ses enfants et pour tous a qui il a la charge. Soit le montant établi de la Zakat Al-Fitr multiplié par le nombre de personnes à sa charge.

Selon les hadiths authentiques du prophète de l'islam, cette Zakat Al-Fitr doit être sous forme de denrées alimentaires. Cependant d'autres savants musulmans autorisent qu'elle peut être donné sous forme

pécuniaire, c'est-à-dire avec de l'argent, selon l'unité du pays en respectant le prix de la denrée alimentaire (orge, blé, riz,), comme recommande l'imam Abû Hanîfah, qui préfère donner de l'argent à la place de la nourriture.

Quand donner la Zakat Al-Fitr ?

Comme le rappelle Mouhammad Patel sur son site Muslimfr.com, il est rapporté que des compagnons du Prophète avaient déjà opté pour un paiement en argent et non en nourriture. Le montant de la Zakat Al-Fitr répond à des critères très précis, que l'on paye en nature ou avec de l'argent. Pour le déterminer, on se réfère, comme il se doit, au Prophète (saws), lequel l'avait fixé à un « sa' ». Concrètement, le sa équivaut à quatre fois la quantité que peuvent contenir deux mains en denrées alimentaires, soit aux alentours de 2 litres de nourriture. La denrée alimentaire doit correspondre à ce qui est consommé dans le pays où l'on vit. Aux Comores, le Sa est égal de 1/2kg

du riz. Donc, il faut 2kg du riz ou son équivalent de moins de mille francs comorien pour chacun.

A l'unanimité, les savants optent qu'il faut absolument s'acquitter de la Zakat Al-Fitr avant la prière. D'ailleurs, c'est la tradition du prophète qui recommande cela. Le mieux est de la donner le jour de l'aïd, dès le coucher du soleil, le dernier jour du ramadan vers l'aube du jour de l'Aide avant l'accomplissement de la prière. « Il est impératif de s'acquitter de la Zakat Al-Fitr avant la prière de l'Aïd », recommande le prophète. Certains imams avancent qu'on peut tout de même la donner un ou deux jours avant. Certains disent même avant. En tout cas, celui qui la donnera après la prière ne se sera pas acquitté de la Zakat Al-Fitr, d'après toujours les hadiths du prophète. Cet acte sera considéré comme une simple aumône. On donne aux pauvres ou des nécessiteux proches familles, voisins ou lointain, selon les besoins.

Ibnou M. Abdou



CORONAVIRUS

Les Comores enregistrent 23 nouveaux cas

Mardi dernier, le ministère de la santé a déclaré 23 nouveaux cas de Covid-19 dont 14 cas à Ngazidja et 09 à Anjouan. Au total, les trois îles enregistrent 34 cas avec 1 décès et 8 guéris.

Le nombre de cas de Coronavirus tend à augmenter dans le pays. Mardi dernier, le ministère informait que du 13 au 19 mai 2020, il y a eu 23 nouveaux cas de Covid-19 enregistrés dont 14 à Ngazidja, 9 à Ndzuani et zéro cas à Mwali. Au total, les trois îles comptabilisent 34 cas de Covid-19, avec 1 décès et 8 guéris. A ce jour, le pays ne déplore aucun nouveau décès dû au Covid-19. «L'état de santé des patients isolés à l'hôpital de Samba Kouni s'améliore très nettement », souligne

Loub Yakouti Attoumani, le ministre de la santé. Le ministère exhorte la population au respect strict des mesures de prévention collectives et individuelles déjà en vigueur et à doubler encore de vigilance.

Pour lutter contre la propagation du Covid-19 dans le pays, les partenaires financiers commencent à se mobiliser. Dans le cadre de la surveillance épidémiologique aux frontières, la COI a octroyé une caméra thermique pour maîtriser l'épidémie du Covid-19 par le contrôle de la température corporelle des passagers. Elle va constituer une option complémentaire efficace de surveillance.

«Ce renforcement de la surveillance aux points d'entrée avec des dispositifs de contrôle de température, permettra de détecter précocement tout cas importé et de



prendre les mesures adéquates afin de stopper la propagation du virus», lit-on dans un communiqué de la COI.

De son côté, la France via

l'Agence Française de Développement (AFD), dans le cadre de l'initiative «COVID 19 - Santé en commun» lancée le 9 avril renforce son appui à l'Union des

Comores pour lutter contre la pandémie. Ce soutien prend la forme d'une intensification de l'intervention de la Croix Rouge Française à travers le projet de la Plateforme d'Intervention Régionale de l'Océan Indien et du Croissant Rouge (PIROI) afin d'appuyer le gouvernement comorien dans la lutte contre la propagation de l'épidémie de Covid-19. L'ambassade de France à Moroni a remis ce 20 mai aux autorités comoriennes 2T de fret médical (médicaments et équipements sanitaires) offerts par le gouvernement français ainsi que 1000 boîtes de Plaquenil offertes par la société française SANOFI. L'Organisation Mondiale de la Santé a dépêché à son tour un PCR ainsi que des équipements médicaux, et prête à soutenir le pays dans cette lutte.

Andjouza Abouheir

COVID ET ÉDUCATION

Scientia Africa, la solution de l'urgence

En attendant le choix sur une plateforme comorienne, l'Agence Nationale de Développement du Numérique (ANADEN) traite avec la plateforme gabonaise, Scientia Africa dans la mise en place d'une école virtuelle. Un choix plutôt positif bien que des plateformes locales soient en place à l'instar de Soma, de par l'expérience de la structure continentale. Bien qu'il salue l'initiative de l'agence, le président de l'ACTIC espère que d'ici peu, l'ANADEN fera appel au génie comorien.

En plus du télé-enseignement, le ministère, les responsables éducatives et informatiques tentent par tous les moyens de mettre en place des cours à distance, une sorte d'école virtuelle. Une opération qui va se faire à travers l'Agence Nationale de Développement du Numérique de l'Union des Comores (ANADEN) et un partenariat de la plateforme gabonaise, Scientia Africa. Dans une vidéo postée sur la page

Facebook, l'ANADEN s'appuie sur le soutien de la plateforme par diverses institutions internationales à l'instar de Microsoft, la Banque Mondiale et l'Union Africaine et oublie que les mêmes performances ont été élaborées par le génie comorien notamment via l'application Soma de l'association Comotech.

Cheffe de département développement et innovation de l'agence, Nasma Saandi Assoumani

explique dans ladite vidéo que « pour répondre à la crise actuelle, l'ANADEN a pensé à un plan d'action pour soutenir certains secteurs ». L'éducation étant un des secteurs les plus impactés et qui nécessite une action pérenne et immédiate, l'ANADEN tente de mettre en place une « solution agile et pertinente pour répondre à certaines problématiques notamment le cas de l'éducation ». Dans leur discours, elle (l'agence) cite l'éducation comme secteur prioritaire d'où la mise en place d'une classe virtuelle.

Joint sur les faits, le président de l'Association Comorienne des Technologies de l'Information et de la Communication (ACTIC), Hamidou Mhoma salue les efforts fournis par tous les acteurs du secteur informatique et surtout en cette période où l'outil informatique est indispensable. Accueillant chaleureusement la créativité du génie, le patron de l'ACTIC montre que « l'idée de proposer des applications n'est pas mauvaise mais que les élèves, avec du recul, peuvent apporter un choix sur une telle ou une telle ». Hamidou revient et explique pour un début, Comor'Lab, pour accompagner le secteur éducatif a fait usage du Google Class notamment avec l'Ecole Privée Mogni Baraka. « Cette forme de cours en ligne permet aux élèves de suivre le cours en direct avec un Smartphone, tablette ou ordinateur », dit-il et précise que pour une deuxième option, « l'ACTIC discute avec le ministère

pour voir les voix et moyens possibles qui permettrait de publier le contenu du télé-enseignement diffusé sur l'ORTC sur notre chaîne Youtube. Cela permettra aux élèves de retrouver les cours ».

Bien que le président de l'ACTIC salue les initiatives entreprises par les acteurs notamment le ministère, les associations en charge des TICs et l'ANADEN, il montre que « la complication avec SOMA, c'est qu'elle doit trouver les enseignants et les convaincre à produire les cours et les mettre en ligne. Alors que je pense que nous devons diversifier les tâches et encore s'aligner sur le programme du ministère ». Revenant sur les actions menées d'une part et d'autre, Hamidou Mhoma rappelle que le ministère a choisi Classera, Comor'Lab a opté pour Google Class, ANADEN traite avec Scientia Africa, Comotech a créé Soma et que Comores Telecom vise autre chose. Conscient des efforts des uns et des autres, ce dernier souligne que le plus important, c'est de doter à chaque apprenti d'un ordinateur car, dit-il « suivre des cours sur un Smartphone ne sera pas facile et sachant que tout le monde ne peut pas se doter d'un téléphone qui répondra aux normes »

A rappeler que parmi les missions de l'ANADEN, c'est de promouvoir les talents locaux. Mhoma explique ce choix sur Scientia Africa du fait de la précipitation et de l'urgence de la chose. « L'ANADEN a cherché à travailler

avec une plateforme reconnue mais dans l'avenir elle doit faire appel aux talents comoriens », dit-il. Fier de ce qui est entrepris jusqu'ici, il précise que « nous ne pouvons qu'encourager les initiatives prises notamment avec Soma car cela prouve la bonne santé du secteur ».

A.O Yazid



La Gazette des Comores

Directeur général

Saïd Omar Allaoui

Directeur de la publication

Elhad Saïd Omar

Rédacteur en chef

Mohamed Youssouf

Secrétaire de rédaction

Toufé Maecha

Rédaction

A. Mmagaza

M.I.M Abdou

A.O. Yazid

Andjouza Abouheir

Nassuf Ben Amad

Kamal Gamal Abdou

Nabil Jaffar

Chronique Sportive

B.M. Gondet

Mise en page

Abdouchakour Aladi Nourou

Responsable commercial

Mariama Mhoma

Documentation archiviste

Mariama Hassane

Photographe / Site Web

Mohamed Saïd Hassane

Impression

Graphica Imprimerie

www.lagazettedescomores.com

Tel: 773 91 21/ 322 76 45

LIBRE OPINION

COVID 19, peut-on encore être optimiste aux Comores ?

Au fond de nous-mêmes, j'en suis sûr nous nous posons tous, la même question : Peut-on être optimiste par rapport à ce COVID-19 concernant notre pays, et donc lutter pour diminuer ou arrêter le nombre de morts et de contaminations, en dépit de la grande misère d'Etat (manque de matériel et d'argent) qui est notre lot d'aujourd'hui ? Les nombreuses commissions, les différents responsables du monde médical, peuvent-ils nous rassurer que la situation liée au Covid-19, est en train d'aller vers le mieux, malgré les apparences et les cortèges d'ambulances qui sillonnent Moroni et la région du Centre jusqu'à l'hôpital de SAMBA-NKOUNI.

Concrètement, le Ministère de la Santé est-il capable de communiquer, et de faire connaître à la population, le nombre de décès, ceux qui sont contaminés et hospitalisés ? En un mot la population veut savoir la vérité par rapport à la gestion de cette pandémie. Pour ma part, nonobstant l'impression contraire qu'ont pu donner plusieurs écrits dont les miens, je suis optimiste. Je n'ai aucun doute que le COVID-19 disparaîtra de notre ciel et de notre terre quelles que soient les bêtises que leur feront faire de mauvais dirigeants et responsables de tout bord. Voici mes raisons :

Les Institutions Internationales (PNUD – OMS – UNICEF...) et les pays amis sont obligés de nous aider à nous en sortir et lutter cont-

re cette pandémie. Non par vertu il ne faut pas rêver, mais par nécessité. D'abord pour l'information : la presse écrite mais surtout la radio et la télévision, c'est-à-dire la voix et l'image, font que chacun de nous, fut-il illettré ou isolé dans des petites îles comme les nôtres, situées au bout du monde, sait instantanément ce qui se passe à l'autre bout de la planète. Déformée ou non, l'information circule et avec elle, nous découvrons non seulement le nombre des morts mais aussi les personnes contaminées.

Alors que faire ? Chacun fait ce qu'il peut en optant pour «le système D».

Les pays riches savent que s'ils n'ont pas aidé les pays pauvres à éradiquer cette pandémie eux-mêmes, ne seront pas à l'abri. Et les citoyens des pays démunis seront tentés, par tous les moyens, grâce à la prospérité des pays riches, de s'y rendre, étant donné qu'ils trouveront une prise en charge par des structures appropriées pour lutter contre le COVID-19 et sauver leur vie. Ensuite, il faut le savoir, au rythme actuel et en termes de décès, notre pays n'a jamais connu cette situation. Il est normal à ce que la population continue de paniquer.

C'est pourquoi l'aide médicale pour lutter contre le COVID-19 est d'une importance capitale. La population, sous informée, inquiète, elle craint que les nombreuses commis-



Djaffar Madi enseignant à l'Université des Comores

sions mises en place pour lutter contre COVID-19, sous-estimaient le danger et cachaient la vérité. En effet, jusqu'à présent, nous savons que ce virus se transmet d'une manière assez rapide, d'un être humain à un autre.

Ensuite pour s'en protéger, la meilleure façon, selon bon nombre de spécialistes des maladies infectieuses, est de se laver souvent les mains mais aussi, porter son masque sur la bouche et le nez. Malheureusement les masques ne sont pas disponibles pour tout le

monde et même les professionnels n'en disposent pas assez.

Désormais dans les milieux scientifiques, on ne parle que de cette pandémie qui a vu le jour dans la ville de WUHAN en Chine en décembre 2019.

Fort heureusement ce grand pays du sud, possède les moyens financiers et humains, il a été capable de faire reculer la maladie depuis presque un mois non seulement à WUHAN, mais aussi sur la totalité de la terre chinoise.

Enfin, aux Comores, jusqu'à

présent aucun chiffre officiel n'a été communiqué par le Ministère de la santé concernant le nombre de morts. Il paraît que ceux qui sont contaminés, sont en dessous de dix. Toujours est-il que ce virus continue de nous menacer et le pouvoir politique seul n'est pas capable d'éradiquer cette pandémie.

Nous devons tous donc faire attention car les jours à venir nous apporteront forcément des nouvelles alarmantes ; il suffit de voir ce qui se passe à l'hôpital de SAMBA. Pour finir, plusieurs pays au monde, considèrent le COVID-19, comme si c'était une guerre.

Aux Comores, cette guerre nous l'avons perdue d'avance car nous n'avons pas su la vérité en temps réel. Cependant, perdre une guerre, n'entraîne pas forcément un abaissement durable ; c'est encore moins une condamnation à perpétuité. Ça peut être au contraire un ressort ou un levier qui aide à remonter vers les cimes. Alors, faisons le, dans chaque coin de notre pays et nous sortirons vainqueur. Raison pour laquelle, je reste optimiste.

Djaffar MMADI,
Professeur des Universités,
Ancien Ministre

COVID-19

Chouani aussi s'engage au combat

Située à près de 17 Km au Sud de Moroni, la ville de Chouani s'est mobilisée pour faire face à la propagation du Covid19. En cette phase de lutte contre la propagation, le comité local et le scout de Chouani font front commun et prennent toutes les dispositions nécessaires.

Comme une grande partie des villes et villages de l'Archipel, Chouani n'attendait pas la déclaration d'un premier cas de Covid-19 pour sensibiliser et mettre en pratique le respect des mesures barrières. Mobilisée depuis le début de cette crise sanitaire, la jeunesse de cette localité située à près de 17 Km au Sud de Moroni ne ménage aucun effort pour stopper la propagation du virus qui est déjà 34 cas dont un seul mort. « Nous ne sommes pas à notre première mobilisation », confie Fardi Bacar, chef

du Comité local de Chouani en saluant l'engagement de la jeunesse.

En cette phase de lutte contre la pandémie à coronavirus, le comité local et le scout de Chouani font front commun et prennent toutes les dispositions préventives. « Nous avons placé des sceaux pour le lavage des mains depuis le début en marge de la sensibilisation. En cette phase de sensibilisation, des volontaires sont placés à l'entrée du village pour veiller à ce que chaque personne et chaque voiture qui entrent soient désinfectées tel que recommandé », renchérit Fardi Bacar. Pour cela, il n'y a pas que la jeunesse qui s'est mobilisée.

notabilité et la diaspora ont aussi porté main forte dans ce combat contre la pandémie. Pour accompagner les mesures prises dans les localités à l'instar de Mdjoiezi, Bangoi et Salimani dans le Hambou, la préfecture et les mairies doivent assurer le relais dans le respect du couvre feu.

A.O Yazid



UNION DES COMORES
Unité - Solidarité - Développement



MINISTÈRE DES FINANCES, DU BUDGET
ET DU SECTEUR BANCAIRE

ADMINISTRATION GÉNÉRALE DES IMPÔTS
ET DES DOMAINES

COMMUNIQUE

L'Administration Générale des Impôts et des Domaines (AGID) rappelle aux contribuables que la date limite de dépôt des liasses fiscales et de paiement des patentes et des TPU, prévue légalement au 31 mars de chaque année, a été reportée spécialement pour cet exercice 2020 au 31 mai 2020, à cause de la pandémie COVID-19 sur décision du Ministre des Finances du Budget et du secteur Bancaire.

Le Directeur Général invite ceux qui ne se sont pas, jusqu'à présent acquittés de leurs obligations fiscales, de bien vouloir tenir compte de cette nouvelle date, afin d'éviter toutes pénalités.

Pour la Taxe Professionnelle Unique (TPU), le paiement se fait au moins du tiers, en cette date du 31 mai 2020.

Moroni le 20 mai 2020
Le Directeur Général

HAMADI MOHAMED SOTHIR

B.P 665 MORONI - Tel : 764 41 08 - E-mail: agid@agid.gov.km
Site web: <http://agid.gov.km>